

République Islamique de Mauritanie

Honneur – Fraternité – Justice

COMITE INTERMINISTÉRIEL de la STATISTIQUE

Commission Technique Consultative de la Statistique

ACTES de la REUNION de CONCERTATION

avec les

PARTENAIRES au DEVELOPPEMENT

sur le

SCHEMA DIRECTEUR de la STATISTIQUE

NOUAKCHOTT les 14 et 15 janvier 2001

Février 2001

PREFACE

Préparer un plan à moyen terme de la statistique en Mauritanie est une préoccupation vieille de près de 15 ans. En effet, en 1988 déjà, avec une assistance financière et technique du FADES (Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social), la Mauritanie a organisé une large concertation en vue de la définition d'un Programme d'Appui Institutionnel à la Statistique et de l'élaboration d'un Plan Statistique quinquennal pour la période 1989-1993.

Dès 1990, dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, le Gouvernement a pris les mesures visant à ériger la Direction de la Statistique en un Etablissement public à caractère administratif dénommé Office National de la Statistique (ONS) et à créer, pour la première fois, les instances de la coordination en matière statistique composées d'un Comité Interministériel de la Statistique et d'une Commission Technique Consultative de la Statistique (CTCS). Plusieurs opérations de collecte de données ont été aussi lancées dans le cadre de ce plan, notamment sur le secteur informel, les conditions de vie des ménages, les migrations, etc.

La Mauritanie a, depuis lors, connu de profondes transformations tant sur le plan des institutions politiques et administratives que sur le plan des structures économiques. Pour accompagner ces mutations, une nouvelle vision d'ensemble du développement de l'appareil statistique s'impose de nouveau, conformément à l'approche de programmation à moyen terme recommandée par les institutions internationales oeuvrant dans le domaine de la Statistique (PARIS21, AFRISTAT, CEA, etc.). Ainsi, dans le cadre du Programme de gestion des ressources publiques et de renforcement des capacités (PGRP-RC) financé par le PNUD, il a été décidé la préparation d'un Schéma Directeur de la Statistique dont le lancement a eu lieu à l'occasion de la journée africaine de la statistique du 18 novembre 1998. Cet exercice a aussi bénéficié de l'assistance technique de la Coopération française.

Ce Schéma Directeur de la Statistique est le programme officiel d'actions que la Mauritanie entend mener durant la période 2000-2005 dans le domaine de la statistique publique avec pour objectifs de rendre l'outil statistique national capable de répondre durablement et convenablement aux besoins des utilisateurs, en leur fournissant des statistiques de qualité, diffusées dans les délais et conformes aux normes internationales.

La réunion de concertation qui s'est tenue au Palais des Congrès de Nouakchott les 14 et 15 janvier 2001 à la demande du Comité Interministériel de la Statistique, avait pour objectifs :

- 1 le lancement officiel du Schéma Directeur de la Statistique pour le faire connaître très largement ainsi que les dispositions prises pour sa mise en œuvre.*
- 2 de permettre à chacun de présenter publiquement ses contributions au moment du démarrage de la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique.*
 - Les autorités nationales présentant les dispositions prises en vue de mobiliser des ressources nationales pour la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique.*
 - Les partenaires exposant les modalités de leurs contributions.*
- 3 de présenter les mécanismes de concertation pour le suivi périodique de la mise en œuvre.*

Le présent document rend compte des activités de ces deux journées.

Que tous ceux qui ont contribué avec compétence et détermination à la préparation et à la tenue de cette réunion, ainsi que les participants, soient ici remerciés, en particulier :

- *Paris21 et Afristat, nos partenaires au développement qui ont fait le voyage de Nouakchott ;*
- *le PNUD, la Coopération française, la Banque Mondiale, ainsi que les autres organismes représentés lors de cette réunion ;*
- *les membres de la Commission Technique Consultative de la Statistique et des Commissions spécialisées ;*
- *l'équipe de projet ;*
- *les personnels de l'ONS, des services statistiques sectoriels*
- *les responsables du Ministère des Affaires Economiques et du Développement.*

Cette manifestation a pu se dérouler dans de bonnes conditions grâce aussi à l'appui financier du PNUD et à l'assistance technique de la Coopération Française.

SOMMAIRE

1	PROGRAMME de la REUNION.....	6
2	CEREMONIE d'OUVERTURE.....	7
3	COMPTE RENDU de la PREMIERE JOURNEE (14 janvier 2001).....	13
4	COMPTE RENDU de la SECONDE JOURNEE (15 janvier 2001).....	15
5	RECOMMANDATIONS.....	17
6	CEREMONIE de CLOTURE.....	18
7	ANNEXES.....	19
7.1	COPIES des PRESENTATIONS.....	20
7.2	LISTE des INVITES et PARTICIPANTS.....	28
7.3	EXPOSITIONS.....	32
7.4	COMITE d'ORGANISATION.....	33

Ce document peut aussi être consulté sur le site de l'ONS (www.ons.mr)

ACRONYMES

ACBF	African Capacity Building Fund ou Fondation Africaine pour le Renforcement des Capacités
AFRISTAT	Observatoire statistique et économique de l'Afrique sub-saharienne
BCI	Budget Consolidé d'Investissement
BCM	Banque Centrale de Mauritanie
C.I.S.	Comité Interministériel de la Statistique
C.T.C.S	Commission Technique Consultative de la Statistique
CAS	Country Assistance Strategie ou Stratégie d'Aide au Pays
CCA	Common Country Assessment ou Bilan Commun de Pays
CDHLCPI	Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion
CIMDET	
CNSS	Caisse Nationale de la Sécurité Sociale
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSRP	Cadre Stratégique de Réduction de la Pauvreté
DSA	Dimension Sociale de l'Ajustement
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EPCV	Enquête Permanente sur les Conditions de Vie
MAED	Ministère des Affaires Economiques et du Développement
MDRE	Ministère du Développement Rural et de l'Environnement
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MF	Ministère des Finances
MFPTJS	Ministère de la Fonction Publique du Travail de la Jeunesse et des Sports
MIPT	Ministère de l'Intérieur des Postes et Télécommunication
MPEM	Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime
MSAS	Ministère de la Santé et des Affaires Sociales
ONS	Office National de la Statistique
Paris21	Partnership in Statistics in the 21st Century, for development
PIP	Programme d'Investissement Public
PSTE	Pays Pauvres Très Endettés
PROSMIC	Programme Statistique Minimum Commun
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SDS	Schéma Directeur de la Statistique
SECF	Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine
SGDD	Système Général de Diffusion des Données
SEEC	Secrétariat d'Etat à l'Etat Civil
SEAE0	Secrétaire d'Etat chargé de la Lutte contre l'analphabétisme et de l'enseignement originel
SIME	Système d'Information sur le Marché de l'Emploi

1 PROGRAMME de la REUNION

Journée du 14 Janvier 2001

1. Cérémonie d'ouverture : présidée par Monsieur le Ministre des Affaires Economiques et du Développement (MAED)

Allocutions de Monsieur :

- le Représentant Résident du PNUD
- le Chef du Service de Coopération et d'Action Culturelle (France)
- le Représentant Résident de la Banque Mondiale

Discours d'ouverture de Monsieur le Ministre.

2.Pause

Président de séance, Mr le Chargé de Mission ; MAED

3. Présentation du Schéma Directeur de la Statistique (SDS) et de sa mise en œuvre.

- Directeur Général de l'ONS
- Directeur Général adjoint de l'ONS: SDS et Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
- Conseiller Technique : Système Général de Diffusion des Données – Proposition de procédures de suivi de la mise en œuvre du SDS
- Autres responsables des Service Statistiques Ministériels : MDRE, MPEM

4. Débats - Questions réponses

- Directeur Général de l'ONS
- Autres responsables des Service Statistiques Ministériels

5. Réception – Dîner

Journée du 15 Janvier 2001.

Président de séance, Mr le Chargé de Mission ; MAED

6. Mise en oeuvre des plans d'actions sur ressources nationales (PIP et BCI)

Présentation

- Directeur adjoint de la Programmation et des Etudes
- Directeur des Financements
- Directeur Général et Directeur Général Adjoint de l'ONS.

Réactions

7. Pause

8. Contributions des partenaires- Débats

- Paris21
- Interventions de la France et de la Banque Mondiale

9. Recommandations

Clôture : Discours de clôture de Monsieur le Chargé de Mission (MAED)

2 CEREMONIE d'OUVERTURE

La réunion de concertation avec les partenaires au développement sur le Schéma Directeur de la Statistique, s'est ouverte dans la salle du Palais des Congrès de Nouakchott sous la présidence de Monsieur le Ministre des Affaires Economiques et du Développement, Mohamed ould Nany.

Assistaient à cette cérémonie Messieurs :

- Dah Ould Abdel Jelil, Ministre de l'Intérieur, des Postes et des Télécommunications,
- Camara Ali Guéladio, Ministre des Finances,
- Mohamed El Mokhtar Ould Zamel, Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime,
- Mohamed Salem Ould Merzoug, Ministre de la Santé et des Affaires Sociales,
- Mahfoud Ould Mohamed Ali, Gouverneur de la Banque Centrale,
- Maurice Dadouche, chef du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France,
- Michel de la Taille, Représentant Résident du PNUD,
- Jean Mazurelle, Représentant Résident de la Banque Mondiale.

ainsi que des représentants des organisations internationales, de l'administration centrale, de l'Université, du secteur privé et des ONG.

Les allocutions suivantes ont été prononcées successivement par Messieurs :

- le Représentant Résident du PNUD,
- le Chef du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France,
- le Représentant Résident de la Banque Mondiale.

Allocution de Monsieur le Représentant Résident du PNUD

C'est un honneur et un réel plaisir pour moi de prendre la parole à l'occasion de cette réunion de concertation avec les partenaires sur le Schéma Directeur de la Statistique.

L'information statistique est un instrument clé pour la prise de décision, et ceci d'au moins deux points de vue : elle permet d'abord de connaître une situation, de la décrypter et, ensuite, elle permet d'évaluer, d'apprécier les effets des actions entreprises et des politiques suivies.

La collecte de l'information, son traitement et sa diffusion sont donc pour ces raisons des activités essentielles pour une bonne gouvernance. Mieux, la qualité de l'appareil statistique est assurément un indicateur très pertinent du niveau de gouvernance.

Certes le travail des statisticiens donnent parfois des informations inattendues voire gênantes. Pourtant, l'expérience montre dans tous les pays que la diffusion de l'information a toujours plus d'avantages que sa rétention ou sa distorsion. Et c'est encore plus vrai aujourd'hui avec les nouveaux moyens d'élaboration et de diffusion de l'information.

Monsieur le Ministre, l'importance de la statistique pour la gouvernance est la raison première pour laquelle le PNUD a décidé d'apporter un appui à l'Office National de la Statistique à travers « son Programme de Gestion des Ressources Publiques et le Renforcement des Capacités » piloté par votre Département. Cet appui a consisté essentiellement à doter l'Office National de la statistique d'un réseau local informatique, et à l'aider à préparer le Schéma Directeur de la Statistique.

Nous nous félicitons que tout ce qui était prévu ait pu être réalisé dans les délais. Le choix d'une approche

très participative pour la préparation du Schéma Directeur a permis à la fois de renforcer les capacités des cadres nationaux du système national d'information, et de donner un nouvel élan à la Commission Technique Consultative de la Statistique. Les documents ainsi préparés sont non seulement de grande qualité, mais ils reflètent bien les contributions de toutes structures concernées.

La collaboration entre le PNUD et l'Office National de la Statistique a d'ailleurs dépassé le cadre prévu initialement puisqu'elle a aussi permis au PNUD de participer à la finalisation du questionnaire de l'enquête EPCV 2000 et à l'Office de participer à l'enquête qualitative sur la pauvreté lancée par les agences du Système des Nations Unies dans le cadre de préparation de ce que nous appelons le bilan commun de pays, ou CCA.

La revue de la documentation préparée pour cette rencontre illustre bien les progrès importants accomplis par le système national de statistique et les efforts faits par l'ONS pour assurer une plus grande diffusion des données statistiques.

Mais les documents mettent aussi en exergue plusieurs défis majeurs.

Ces défis portent d'abord sur la production de données fiables, leur mise à jour régulière et leur diffusion, ainsi que sur la coordination des institutions nationales concernées par le système d'information.

A cet égard, il faut souligner l'urgence d'assurer une meilleure diffusion des données dans les régions et les communes car c'est un facteur clé pour améliorer la gouvernance à ces niveaux, ce qui est un objectif prioritaire du gouvernement.

Un autre défi majeur mis aussi en exergue dans la documentation, c'est la nécessité de produire, au delà des informations statistiques de base, des données dans des domaines jusqu'ici restés pratiquement hors du champ du système d'information. Je pense notamment à l'environnement, à la gouvernance, aux aspects de genre et aux informations détaillées sur les progrès de la lutte contre la pauvreté dans le contexte de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la pauvreté.

Tous ces défis sont bien décrits et pris en compte par le Schéma Directeur et dans les plans d'actions préparés. Dans ces conditions, la concertation qui démarre ce matin devrait être fructueuse et devrait avoir des conséquences majeures pour l'avenir du système d'information en Mauritanie.

Nous souhaitons donc vivement que ces discussions facilitent la mobilisation des ressources nécessaires au financement du Schéma Directeur.

Le PNUD continuera quant à lui de soutenir les efforts du Gouvernement dans ce sens. C'est ainsi qu'en prévision de la fin des activités financées par le PNUD dans le cadre du projet « Gestion des Ressources Publiques et renforcement des capacités » nous avons joint nos efforts à ceux du Ministre des Affaires Economiques et du Développement pour solliciter l'appui de la Fondation Africaine pour le Renforcement des Capacités, l'ACBF.

Par ailleurs, de nouvelles ressources pourraient être mobilisées dans le cadre de notre prochaine période de programmation à partir de l'année 2002, du moins si la situation des ressources du PNUD s'améliore comme nous l'espérons.

Monsieur le Ministre, permettez-moi de terminer ces quelques mots en félicitant le Directeur Général de l'ONS et toute son équipe, le consultant national principal, ainsi que les cadres des institutions du système d'information national, pour le travail considérable qui a été accompli et la qualité des documents produits. Ces félicitations devraient d'ailleurs être adressées à votre propre Département qui a su mettre à la disposition de l'ONS une expertise de haut niveau pour l'aider dans ces travaux.

Permettez-moi aussi de remercier mes collègues des Agences du Système des Nations Unies et les autres partenaires dont la qualité de la coopération et les contributions ont été déterminantes pour la réalisation des travaux des groupes de travail et de la Commission Consultative de la Statistique.

Soyez certain, Monsieur le Ministre, que nous serons attentifs aux conclusions et aux recommandations de cette réunion pour que, le moment venu, nous puissions étudier avec les autorités compétentes les voies et moyens de contribuer à la mise en œuvre du SDS.

Je souhaite plein succès à vos travaux, je vous remercie.

Allocution de Monsieur le Chef du Service de Coopération de l'Ambassade de France

La coopération française a marqué son intérêt pour la démarche engagée en matière d'élaboration d'un schéma directeur de la statistique depuis le début de celle-ci, c'est à dire dès 1998, dans le cadre de son programme d'appui aux administrations financières et économiques.

Son intervention a pris la forme :

- d'appuis logistiques, pour faciliter la préparation et le déroulement de l'opération
- d'assistance technique par mise à disposition d'un expert à l'ONS.

La démarche suivie est :

- globale : elle intéresse l'ensemble des composantes du système statistique ;
- organisée et progressive : elle se déroule selon des étapes successives ;
- participative : les parties prenantes sont consultées et impliquées ;
- structurante : la préparation technique, l'examen des choix opérés, les décisions à prendre relèvent des instances nationales réglementairement compétentes.

Je rappellerai que le schéma directeur de la statique est le programme d'actions statistiques à mener sur la période 2000-2005 pour rendre l'outil statistique national capable de répondre durablement et convenablement aux besoins des utilisateurs en fournissant des statistiques de qualité, diffusées dans les délais et conformes aux normes internationales.

Ce n'est donc pas une liste de nouveaux projets pour lesquels on recherche des financements tous azimuts mais bien une mise en cohérence des politiques et des activités à mener dans les années à venir, dans le domaine de la statistique publique.

Ceci s'inscrit bien dans la ligne des orientations retenues par le Comité d'aide au développement de l'OCDE pour renforcer les partenariats pour le développement. Certaines que je me permettrai de rappeler sont particulièrement pertinentes dans le contexte qui nous rassemble aujourd'hui.

Dans un document de janvier 1998, on peut lire notamment que :

« Les donateurs sont tous d'accord pour

- encourager les pays bénéficiaires partenaires à définir eux-mêmes leurs propres stratégies de développement ;
- inciter les pays bénéficiaires partenaires à prendre en main la coordination des activités de coopération pour le développement. »

Il est clair que :

- le schéma directeur de la statistique exprime les stratégies retenues par les autorités nationales pour le développement du système statistique ; on peut d'ailleurs en dire de même pour les stratégies de réduction de la pauvreté ;
- cette réunion est une manifestation sans ambiguïté du souci de renforcer la coordination des contributions apportées au secteur fondamental qu'est la statistique ;
- l'intervention prévue demain sur le Programme d'Investissement Public (PIP) semble marquer l'intention de voir évoluer les pratiques actuelles vers une plus grande coordination, une plus grande transparence et une meilleure maîtrise budgétaire des contributions en faveur du développement de la statistique.

Si l'exercice de chiffrage exhaustif est actuellement illusoire, par contre, on peut raisonnablement espérer qu'avant la fin de ce premier schéma directeur, la comptabilité publique sera à même de présenter un état global des ressources financières consacrées chaque année à la statistique publique, rendant ainsi compte

d'une information devenue alors statistique et que les statisticiens pourront régulièrement intégrer aux comptes de la nation.

D'autre part, on doit, je crois, se féliciter de voir qu'avant même que ne débutent les travaux de mise en œuvre du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, le dispositif mis en place pour préparer le schéma directeur a pu intégrer les demandes en matière d'indicateurs pour la lutte contre la pauvreté.

Quant à la contribution future de la France à la mise en œuvre de ce schéma directeur, je voudrais confirmer la poursuite de notre soutien actif dans les domaines de :

- l'organisation du dispositif institutionnel,
- l'élaboration des statistiques économiques et en particulier la refonte des comptes nationaux,
- la diffusion des statistiques,
- l'information géo-référencée,

Pour la France, cet appui à la statistique mauritanienne se conçoit, se définit et s'articule en relation avec les programmes d'AFRISTAT.

En guise de conclusion, je voudrais souligner que la mise en place d'un schéma directeur de la statistique n'est pas l'occasion de lancer un projet de plus, mais, au-delà des quelques discours, de donner aux autorités de ce pays les moyens de prendre les décisions publiques sur une base quantifiée rationnelle et incontestable. Elle est également l'occasion de renforcer le travail administratif, notamment les fonctions d'arbitrage et d'interministérialité. Cela suppose rigueur, continuité et transparence. Le cadre est ainsi tracé.

Je vous souhaite donc la ténacité nécessaire et suis persuadé que ces journées de réflexion constitueront la base de pratiques administratives améliorées.

Allocution de Monsieur le Représentant Résident de la Banque Mondiale

Je me félicite de participer aujourd'hui à cette table ronde des partenaires sur la vision stratégique de développement de la statistique publique en Mauritanie.

Cette réunion est d'autant plus opportune qu'elle arrive au moment où la Mauritanie bénéficie de l'assistance intérimaire de l'Initiative PPTTE et achève son premier cadre stratégique de réduction de la pauvreté (CSR) qui doit être présenté aux Conseils d'administration du Fonds Monétaire et de la Banque Mondiale à la fin de ce mois. Dans ce contexte, le Schéma Directeur de la Statistique (SDS) devient un élément essentiel du CSR du fait de l'importance du système d'information statistique pour la conception, l'exécution, le suivi et l'évaluation des politiques, programmes et projets de réduction de la pauvreté.

Pour que le système statistique mauritanien joue ce rôle, il devra être guidé par les principes de régularité, de qualité, d'intégrité et d'accessibilité au public des données assurant sa crédibilité, gagnant la confiance des utilisateurs et permettant le développement d'instruments efficaces d'aide à la décision pour tous les agents économiques (Etat, entreprises, ménages). Un tel système permettra aussi une meilleure implication de la société civile (partis politiques, syndicats, élus locaux et nationaux, ONG) dans le suivi et l'évaluation des politiques publiques.

Concernant la démarche pour aboutir au schéma directeur, il est, à notre avis, souhaitable :

- De faire une évaluation précise du système actuel permettant de clairement identifier ses points forts et ses points faibles,
- De veiller à un choix institutionnel pragmatique et utile à la prise de décisions,
- De tenir compte de l'importance des enquêtes pour l'évaluation des programmes de réduction de la pauvreté, en raison de leur robustesse et de la représentativité nationale qu'elles assurent. De façon plus générale, le suivi des indicateurs de pauvreté devrait être au cœur du SDS,
- De profiter pleinement des nouvelles technologies de l'information pour créer certaines synergies au sein du système et améliorer l'accès du public aux données,
- D'avoir une approche intégrée pour l'élaboration des plans d'actions assurant la cohérence de l'ensemble des activités prévues par les différentes entités du système,

- D'évaluer les coûts de ces plans d'actions et d'identifier le niveau des ressources nationales allouées (recettes de l'Etat, allègement de la dette PPTE).

La Banque Mondiale, pour sa part, a appuyé le système statistique mauritanien à travers la mise en place du programme des Dimensions Sociales de l'Ajustement (DSA) et récemment en co-finançant des activités de grande envergure telles l'Enquête auprès des ménages agro-pastoraux 1998, le Recensement de la Population 2000, l'Enquête Démographique et de Santé, l'Enquête sur la Nutrition 2000, l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages 2000. De plus, la Banque a constamment entretenu un dialogue avec le Gouvernement mauritanien sur l'amélioration de la qualité des données et, en particulier, en ce qui concerne les comptes nationaux, les conditions de vie des ménages et la pauvreté. Enfin, la Banque a apporté un soutien dans le stockage et la diffusion des données à travers la réalisation de CDROM sur les différentes enquêtes et sur l'ensemble de la production statistique depuis l'indépendance.

La Banque Mondiale est prête à continuer de collaborer avec tous les autres partenaires pour bâtir un groupe de support au système statistique mauritanien. Plusieurs projets en cours ou en évaluation peuvent appuyer les plans d'actions présentés. En outre, suite à l'élaboration du CSRP, la Banque Mondiale préparera courant 2001 sa Stratégie d'Aide au Pays qui pourra prendre en charge des besoins additionnels.

Compte tenu de l'importance de ce SDS pour atteindre les objectifs ambitieux de réduction de la pauvreté de l'Etat mauritanien, le Gouvernement et ses partenaires ne devraient épargner aucun effort pour sa réussite. Je suis convaincu, au vu de la qualité de préparation de cette table ronde, que le Gouvernement et l'ONS seront en mesure de coordonner l'effort de chacun représenté ici, pour tirer le meilleur parti de nos avantages comparatifs.

Je souhaite le plus grands succès à vos travaux.

Je vous remercie.

Ensuite le Ministre des Affaires Economiques et du Développement a prononcé le discours d'ouverture suivant :

DISCOURS d'OUVERTURE

- Messieurs les Ministres,
- Excellences Madame et Messieurs les Ambassadeurs,
- Messieurs les Représentants des Organismes de coopération bilatérale et multilatérale,
- Mesdames, Messieurs,

Le programme de réformes économiques engagé par le Gouvernement depuis plusieurs années a permis de stabiliser le cadre macro-économique, d'assainir les finances publiques, de libéraliser les prix et les marchés, d'améliorer l'environnement général des affaires et de promouvoir le rôle du secteur privé. Grâce à ces réformes, la Mauritanie a enregistré d'importantes performances économiques qui se sont traduites notamment par un taux de croissance annuel moyen de 4,4% sur la période 1992-99.

Après l'admission de notre pays au début de l'année écoulée à l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés, le Gouvernement a mis en œuvre le processus d'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté à l'horizon 2015 s'appuyant sur une large concertation avec la société civile et les partenaires au développement.

La réalisation des objectifs assignés à cette stratégie est tributaire entre autres de la parfaite connaissance des évolutions dans les domaines économique et social et de l'amélioration des données en vue de disposer d'un système fiable de suivi-évaluation des programmes découlant du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.

En effet, de nos jours l'information statistique est considérée comme élément fondamental s'ajoutant aux autres facteurs de production. Il devient donc nécessaire de développer et moderniser notre appareil statistique auquel incombe la mission de collecte, d'analyse et de diffusion des données à caractère économique, démographique et social.

Mesdames, Messieurs,

Pour satisfaire à cette exigence notre pays vient d'achever l'élaboration d'un plan cadre intitulé Schéma Directeur de la Statistique avec l'appui financier et technique du PNUD et de la Coopération Française.

Après avoir fait un bilan de l'existant, ce schéma propose des choix stratégiques assortis de plans d'action. La stratégie retenue portant sur l'organisation de la collecte des données primaires privilégie l'exploitation des sources administratives lorsqu'elles existent et la réalisation d'enquêtes en l'absence de telles sources.

Ainsi le système semi-décentralisé ciblé confié à l'ONS les enquêtes d'envergure nationale et aux services statistiques ministériels les enquêtes à caractère sectoriel. A cet effet, il sera indispensable d'améliorer l'environnement institutionnel et de renforcer les moyens et la coordination.

Sa mise en œuvre permettra sans doute de rendre l'outil statistique national moderne et capable de répondre durablement et convenablement aux besoins des utilisateurs. Il est le fruit d'une large concertation de toutes les parties prenantes : producteurs de données, utilisateurs et partenaires au développement.

Mesdames, Messieurs,

Cette action de modernisation de l'appareil statistique national, élément clé d'une bonne gouvernance, vient en application des directives données par le Président de la République , Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya.

Le programme du Gouvernement du Premier Ministre, Monsieur Cheikh El Avia Ould Mohamed Khouna, qui accorde une place de choix à l'utilisation de l'information statistique fiable, constitue la traduction effective de ces directives.

Mesdames, Messieurs,

Déjà, au cours de la décennie écoulée le Gouvernement a mis en place une réforme institutionnelle du système statistique national. Celle-ci a conduit, notamment à la mise en place d'instances de coordination statistique et à la réalisation d'importantes activités de production de données appelés à éclairer la formulation des politiques de lutte contre la pauvreté parmi lesquelles on peut citer :

- le troisième Recensement Général de la Population,
- l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages,
- l'enquête démographique et de santé,
- l'enquête nationale sur la migration,
- le suivi des indicateurs de nutrition,
- l'enquête sur le secteur informel,
- les enquêtes agricoles, etc...

Parallèlement à ces actions, notre pays a adhéré récemment à l'Observatoire statistique et économique de l'Afrique sub-saharienne (AFRISTAT).

Le présent Schéma Directeur 2000-2005 qui vous est soumis aujourd'hui est la poursuite de cet élan de développement de l'outil statistique. Il est par ailleurs conforme à l'approche de programmation à moyen terme recommandée par les institutions internationales.

Permettez moi de saisir l'opportunité qui m'est offerte aujourd'hui pour adresser les vifs remerciements du Gouvernement à la Communauté des partenaires au développement pour l'appui financier et technique qu'ils n'ont cessé d'apporter au système statistique national.

Je suis convaincu que cet appui se poursuivra afin de garantir la réussite de la mise en œuvre de ce programme pluriannuel. Cette réunion est précisément l'occasion de se concerter sur les modalités de contribution ainsi que les mécanismes de coordination des interventions des différents partenaires et de l'Etat sur une base régulière et annuelle.

Je ne saurais terminer cette allocution sans souhaiter la bienvenue en Mauritanie aux délégués venus de l'extérieur.

Je déclare ouverte la Réunion de Concertation sur le Schéma Directeur de la Statistique en souhaitant plein succès à vos travaux.

3 COMPTE RENDU de la PREMIERE JOURNEE (14 janvier 2001)

Monsieur Ahmed Youra Ould Haye, Chargé de Mission au Ministère des Affaires Economiques et du Développement a assuré la présidence des travaux de la journée.

L'ordre du jour de cette journée portait sur la présentation du Schéma Directeur de la statistique et de sa mise en œuvre.

Prenant la parole, le Directeur Général de l'ONS a passé en revue le contenu du Schéma Directeur de la Statistique en rappelant que celui-ci n'est pas seulement l'œuvre de l'ONS, mais plutôt de toute la famille statistique.

L'un des objectifs du Schéma Directeur de la Statistique étant d'aller vers la satisfaction des utilisateurs et de diffuser l'information statistique dans les délais requis.

Le champ est l'ensemble du Système Statistique National, les instances nationales de décision et de consultation : le Comité Interministériel de la Statistique (CIS) et la Commission Technique Consultative de la Statistique (CTCS), l'Office National de la statistique et les Services et Cellules Statistiques des Administrations Publiques et Parapubliques.

Le CIS est le maître d'ouvrage tandis que la CTCS est le maître d'œuvre.

Enfin, le processus d'élaboration du Schéma Directeur de la Statistique s'est étalé sur cinq étapes. Les quatre premières étant :

- le lancement de l'opération,
- le bilan de l'existant et orientations générales,
- les scénarios
- les plans d'actions annuels.

La cinquième étape, qui est l'objet de cette réunion de concertation avec les partenaires au développement, est la mise en œuvre et le suivi de l'exécution du Schéma Directeur.

Le Directeur Général Adjoint de l'ONS, a pour sa part, mis en exergue le lien entre le Schéma Directeur de la Statistique et le Cadre Stratégique de la Lutte contre la Pauvreté. Il a notamment rappelé que des études ont été menées dans ce domaine, montrant ainsi que le taux de pauvreté est passé de 56% à 50% entre 1990 et 1996. D'autres enquêtes sur le secteur informel, les conditions des vies des ménages et la mère et l'enfant ont donné des résultats qui ont attiré l'attention du gouvernement qui a décidé de mettre en place une stratégie de lutte contre la pauvreté. Le gouvernement a ainsi mis en place une stratégie participative incluant la société civile, le secteur privé et tous les services administratifs. Toutes les structures statistiques ont été associées, des groupes thématiques ont été constitués et un groupe Analyse et Suivi de la pauvreté a été créé.

Le Conseiller Technique du Directeur Général a présenté brièvement le Système Général de Diffusion des Données (SGDD) du FMI. L'adhésion formelle de la Mauritanie au SGDD est prévue pour 2001. Les objectifs du SGDD ont été repris dans le SDS, ces objectifs visent à améliorer la qualité des données, assurer l'intégrité des données diffusées, respecter les délais de diffusion et à s'assurer que les données sont accessibles à l'ensemble des utilisateurs.

A la fin des interventions, différents participants ont pris la parole dont l'essentiel se résume comme suit:

Monsieur Azouvi de PARIS 21 a précisé que le SDS présentait énormément d'intérêt mais que des questions subsistaient. La nécessité de créer des unités statistiques par exemple dans les secteurs du bâtiment et du transport alors que les ressources humaines sont très limitées. A son avis le SDS devra tenir compte de la tension sur les ressources humaines.

Le représentant du FNUAP a abordé la question de la faiblesse actuelle de la diffusion des données ; il a aussi soulevé la nécessité de développer les approches genres, la coordination et l'analyse des questions de pauvreté. De plus, l'insuffisance de l'effectif d'informaticiens spécialisés en poste dans les services statistiques constitue aussi une préoccupation.

La représentante du Secrétariat à la Condition Féminine a souhaité une plus grande prise en compte par les statistiques du domaine de la promotion féminine.

Le représentant d'AFRISTAT a apporté quelques précisions concernant l'inclusion des domaines du secteur agricole et des conditions des vies des ménages dans PROSMIC (Programme Statistique Minimum Commun) qui constitue un cadre de référence pour le développement de la statistique venant d'être adopté par le 8^{ème} conseil des ministres.

Enfin le représentant du PNUD a insisté sur la nécessité d'améliorer la qualité des documents publiés notamment en ce qui concerne les comptes nationaux. Il serait aussi intéressant de désagréger le PIB par région. Il a aussi soulevé les lacunes sur les statistiques de l'emploi.

En réponse à toutes ces questions le Directeur Général a d'abord précisé que toutes ces remarques permettront d'améliorer le document en lui adjoignant les recommandations issues de cette réunion.

Concernant les ressources humaines, qui est une question clé, l'aspect recrutement fera l'objet d'une attention plus grande ; par contre , la formation est déjà largement prise en compte dans le SDS.

Compte tenu des demandes de plus en plus pressantes, il est effectivement nécessaire de faire ressortir l'aspect genre, et qu'en ce qui concerne la pauvreté, l'EPCV couvrirait largement le domaine. Il a aussi précisé que l'ONS avait maintenant une bonne configuration informatique et que le SDS relance la fonction de coordination et qu'enfin, concernant les statistiques d'emploi, le SIME faisait un bon travail qui reste à consolider.

En complément le Directeur des Politiques, du Suivi, et de l'Evaluation au Développement Rural a rappelé qu'il y a eu un important effort d'analyse et de validation lors de l'élaboration du document de stratégie de développement rural 2000-2010. Il a notamment précisé qu'un recensement de l'agriculture et de l'élevage aura lieu et devrait servir de base de sondage et permettre de tirer un bon échantillon pour les enquêtes à venir.

Le président de séance a conclu en les termes suivants :

- Les Services Statistiques ne sont pas encore pourvus des moyens humains et matériels indispensables ; la mobilisation de ces moyens est donc une urgence .
- Le SDS permettra d'articuler l'ensemble des opérations statistiques.

La lutte contre la pauvreté devient un élément déterminant qui n'est pas encore bien saisie. Il y a eu des enquêtes isolées qui ne s'intègrent pas dans un cadre global. La Mauritanie vient de finaliser un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté qui remplace le Document Cadre de Politique Economique et détermine ainsi la cohérence de la politique générale du pays.

4 COMPTE RENDU de la SECONDE JOURNEE (15 janvier 2001)

Dans sa communication, le Directeur Adjoint de la Programmation et des Etudes (DPE) au Ministère des Affaires Economiques et du développement, a mis l'accent sur l'effort national en matière de financement consenti à la statistique :RGPH, EPCV, EDS, SDS, le siège de l'ONS, etc.

Le Directeur des Financements quant à lui, a mis en exergue l'importance de la statistique dans la prise de décision et sa place de plus en plus grande dans tous les domaines. La statistique étant un outil indispensable à toute décision adéquate de nos jours, ce qui a incité l'Etat à la création de l'ONS. L'autonomie administrative et financière de l'ONS est destinée à lui faciliter sa tâche dans la réalisation des travaux statistiques. Cependant, il y a certes des réalisations, mais on peut noter encore certaines contraintes telles que celles induites par la décentralisation. La mise en œuvre du SDS permettra d'assurer la cohérence des différentes actions du système et d'éviter le double emploi.

Il a ensuite exposé le mécanisme de programmation triennale des investissements publics (PIP) en indiquant que la contrepartie nationale des projets est inscrite chaque année au Budget Consolidé d'Investissement (BCI).

Il conclut par des remerciements à tous les partenaires au développement pour les différents concours qu'ils n'ont cessé d'apporter au pays.

Plusieurs partenaires ont pris la parole. C'est ainsi que le représentant de Paris 21 s'est interrogé sur les procédures d'élaboration des axes prioritaires de développement et la manière dont se fait le dialogue entre le MAED et les autres ministères d'une part et le MAED et les partenaires d'autre part.

Le représentant du FNUAP a mis l'accent sur la nécessité de l'auto financement des opérations statistiques et l'appui technique des partenaires. A cet effet, le gouvernement doit réfléchir à la manière de prendre en charge ces opérations pour permettre aux bailleurs de fonds de s'orienter à d'autres priorités particulièrement à l'appui technique. Il suggère que l'ONS doit faire un plan annuel et doit mettre les données sur le site de l'ONS régulièrement. Ces opérations peuvent constituer un bon plaidoyer du gouvernement auprès des bailleurs de fonds.

Le représentant du Ministère de l'Education Nationale a souligné que son service statistique mène une enquête annuelle qui coûte cher. La mise en oeuvre du SDS pourra donc appuyer cette activité, à défaut de tout prendre en charge.

Le représentant de la BCM a rappelé l'importance de la place de la Banque centrale dans le dispositif statistique national, en particulier par le biais de la production de la balance de paiement.

En réponse aux différentes questions, le Directeur Adjoint de la Programmation et des Etudes a fait savoir que les modalités pratiques d'élaboration du PIP sont basées sur une concertation entre le MAED et les Ministères sectoriels.

Le Directeur des Financements a ajouté que le PIP est préparée pour une période de trois ans et soutient le programme national du développement. Des discussions approfondies sont

menées avec les bailleurs de fonds pour rechercher les voies et moyens d'assurer son financement.

Le PIP est flexible dans la mesure où il est réactualisé chaque année en prenant en considération l'état d'avancement de chaque projet.

Le Directeur Général de l'ONS, dans son intervention a rappelé que le volet genre sera pris en compte dans le SDS.

Il fait savoir entre autre que les activités de la statistique sont désormais coordonnées par le Comité Interministériel de la Statistique sur proposition et avis de la Commission Technique Consultative de la Statistique. La statistique est considérée actuellement comme un enjeu stratégique. Il a insisté sur la complémentarité entre les différents services statistiques et la nécessité d'un programme annuel clair et bien conçu pour chaque service. C'est l'occasion à saisir par les partenaires pour mieux coordonner leur appui aux différentes stratégies sectorielles.

Le rôle de l'ONS est d'aider les autres services à exprimer leurs besoins dans un cadre de concertation cohérent (SDS) pour être repris dans le PIP et afin de saisir les bailleurs de fonds spécialisés. Il a recommandé en fin que les services statistiques des autres administrations respectent leurs engagements quant à la régularité et la qualité des données statistiques qu'ils élaborent et qui sont nécessaires aux autres utilisateurs.

Le représentant de l'ambassade de France a approuvé la démarche du SDS et il réaffirme la volonté de la France d'apporter sa contribution à la réalisation des actions inscrites au SDS. Le prochain programme va poursuivre l'appui mais il faudra faire un bilan dans un contrat de partenariat. Il suggère que la Mauritanie prenne l'initiative des efforts de concertation avec les partenaires. Le gouvernement doit définir ses besoins de financement avec chaque partenaire.

Le représentant de la Banque Mondiale demande que le plan d'action annuel soit affiné et chiffré. La Banque Mondiale a participé au financement de certaines activités (RGPH, EPCV, EDS, etc.) et sa participation future sera supérieure à celle des années précédentes. Elle est disponible donc à financer et appuyer le SDS ; les discussions seront conduites dans le cadre de la préparation de la Stratégie d'Appui au Pays.

Le représentant de Paris 21 a fait une présentation de Paris 21 annexé à ce rapport.

Le Président a fait un résumé de l'ensemble des discussions des deux journées qu'il a jugées très enrichissantes.

Il fait savoir que le SDS va permettre sous la responsabilité de l'ONS de tracer un cadre stratégique pour une complémentarité dans la collecte de l'information et une homogénéité des méthodes utilisées par tous les services statistiques. Tous les partenaires doivent saisir l'occasion pour manifester leurs besoins car toute opération ne se trouvant pas dans le SDS risque de ne pas être prise en compte. Tout en sachant que l'ONS ne peut pas aujourd'hui faire face seul aux interpellations sans le concours des autres partenaires.

Il fait comprendre également que le SDS n'est ni figé ni définitif.

Il a poursuivi en mettant l'accent sur l'approche genre et la bonne gouvernance, l'Etat a mobilisé des moyens pour mettre sur pied le SDS et il continuera à le faire dans les années à venir. C'est dans le même cadre que des ressources annuelles sont allouées à l'ONS et aux autres services statistiques.

Le SDS est la résultante d'un consensus national.

Il conclue, qu'articulant dans un cadre unique l'ensemble des opérations statistiques pour assurer une homogénéité et une cohérence des objectifs du système statistique, le SDS vient à point nommé au moment où l'Etat vient de proposer un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et ouvrir les nouveaux champs d'investigation statistique à savoir: approche genre, l'environnement, le principe de la bonne gouvernance. Enfin la statistique est l'œil et l'oreille du gouvernement donc elle doit être fiable.

5 RECOMMANDATIONS

Les recommandations présentées ci-dessous ont été lues par Monsieur Baba Ould Boumeïss, Directeur des Politiques, du Suivi et de l'Evaluation au MDRE.

- Considérant que le Schéma Directeur de la Statistique a déjà été adopté par le Comité Interministériel de la Statistique ;
- Considérant le rôle stratégique de la statistique pour le développement du pays ;
- Considérant que le système statistique national est décentralisé interne ;
- Rappelant que le SDS a pour objectif de rendre l'outil statistique national capable de répondre durablement et convenablement aux besoins des utilisateurs en fournissant des statistiques de qualité, diffusées dans les délais et conformes aux normes internationales ;

La réunion de concertation avec les partenaires au développement sur le Schéma Directeur de la Statistique recommande :

1. De renforcer la coordination du Système Statistique National et les moyens nécessaires de mise en œuvre du SDS ;
2. De prendre les mesures nécessaires visant à produire tous les indicateurs utiles à la lutte contre la pauvreté ;
3. De privilégier la collecte des données par l'utilisation des sources administratives lorsqu'elles existent ;
4. De développer l'analyse des statistiques en terme de genre ;
5. De promouvoir la production des statistiques sur l'environnement ;
6. D'élaborer des indicateurs sur la gouvernance ;
7. De formaliser la concertation entre les autorités et les partenaires et entre les partenaires en vue de préparer les programmes annuels de mise en œuvre ;
8. De prendre les mesures nécessaires visant à produire tous les indicateurs utiles à la lutte contre la pauvreté ;
9. De mettre en place une stratégie de diffusion de données produites en utilisant les moyens modernes de diffusion ;
10. D'élaborer un Schéma Directeur de l'information Géoréférencée ;
11. De faire inscrire dans le PIP et au budget national les financements des opérations à caractère statistique ;
12. Inscrire le Schéma Directeur avec ses différentes composantes dans le cadre des stratégies d'aide au pays mises en œuvre par les différents partenaires et bailleurs de fonds ;
13. De promouvoir la culture statistique au niveau national ;

14. Renforcer les ressources humaines affectées aux métiers statistiques, notamment par la formation.

6 CEREMONIE de CLOTURE

Au nom de Monsieur le Ministre des Affaires Economiques et du Développement, Monsieur le chargé de Mission a lu le discours qui suit :

Mesdames, Messieurs les Représentants des organisations de coopération bilatérale et multilatérale, Mesdames, Messieurs,

Vous avez discuté deux jours durant d'un sujet très important à savoir le Schéma Directeur de la Statistique (2000-2005).

L'importance de ce schéma réside dans le fait qu'il offre un cadre général cohérent dans lequel s'intègrent toutes les activités statistiques nécessaires pour satisfaire les besoins des utilisateurs.

Mesdames, Messieurs

Les besoins du pays en matière d'informations statistiques détaillées et fiables dans tous les domaines et en particulier ceux relatifs au développement régional et local ne cessent de s'accroître.

En effet, le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté que notre pays vient d'élaborer et qui constitue le cadre référentiel pour le développement économique et social requiert de notre part la capacité de l'actualiser et de l'améliorer par l'élaboration de tous les indicateurs et par le renforcement des fonctions d'analyse, de suivi et de l'évaluation.

Mesdames, Messieurs

L'appui continu au Système Statistique National durant la dernière décennie reflète le grand intérêt qu'accorde son Excellence Le Président de la République Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya à l'utilisation de nouvelles techniques et à la modernisation des outils de production.

Le Gouvernement du Premier Ministre Monsieur Cheikh El Avia Ould Mohamed Khouna veille à l'application de cette orientation qui est devenue une réalité palpable.

Mesdames, Messieurs,

Vos débats ont enrichi le contenu de ce Schéma Directeur de la Statistique ainsi que les voies et moyens de sa mise en œuvre.

Je vous confirme que le Gouvernement accordera une attention particulière aux recommandations de cette réunion.

Je saisis cette occasion pour exprimer nos remerciements à nos partenaires au développement pour l'appui qu'ils n'ont cessé d'apporter à notre système statistique national, et je souhaite bon retour aux participants venant de l'étranger.

Au nom du Ministre des Affaires Economiques et du Développement, je déclare clos les travaux de la réunion de concertation avec les partenaires au développement sur le schéma directeur statistique.

7 ANNEXES

7.1 COPIES des PRESENTATIONS

Le Schéma Directeur de la Statistique de MAURITANIE

REUNION de CONCERTATION
Palais des Congrès Nouakchott
14-15 janvier 2001

Des Objectifs

- Le Schéma Directeur de la Statistique est le programme d'actions statistiques à mener sur la période 2000-2005 pour :
 - Rendre l'outil statistique national capable de répondre durablement et convenablement aux besoins des utilisateurs en
 - fournissant des statistiques de qualité, diffusées dans les délais et conformes aux normes internationales.

Un Champ

- L'ensemble du système statistique national:
 - Les instances nationales de décision et de consultation:
 - Le Comité Interministériel de la Statistique (C.I.S.)
 - La Commission Technique Consultative de la Statistique (C.T.C.S.)
 - L'Office National de la Statistique (ONS)
 - Les services et cellules statistiques des administrations publiques et para-publiques

Des Principes

- Des rôles clairement partagés entre : un **maître d'ouvrage** (le C.I.S.) et un **maître d'œuvre** (la C.T.C.S.)
- Des **équipes nationales** pour composer le maître d'œuvre
- Une assistance extérieure **facilitatrice** plutôt qu'exécutrice
- Une démarche par **étapes**
- La **validation** des rapports d'étape par les autorités (le C.I.S.)

Le Maître d'ouvrage

- Le Comité Interministériel de la statistique
 - Érigé par décret (mai 1990)
 - Composé de 9 ministres et du Gouverneur de la Banque Centrale
 - Présidé par le Ministre des Affaires Économiques et du Développement (en charge de la statistique)

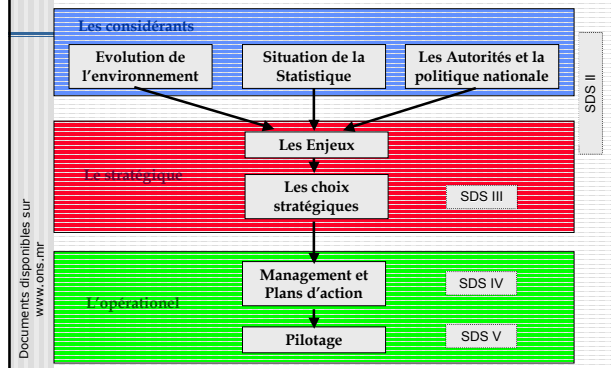
Le Maître d'œuvre

- Trois niveaux :
 - La Commission Technique Consultative de la Statistique (C.T.C.S) érigée par décret (mai 90)
 - Le Groupe de Coordination composé des présidents des commissions spécialisées
 - Le Noyau : 3 cadres de l'ONS, un consultant national, un assistant technique

Des Groupes de concertation

- Les 7 commissions spécialisées
 1. Population
 2. Conditions de vie des ménages
 3. Agriculture, Élevage, Environnement,
 4. Entreprises non agricoles
 5. Indicateurs macro-économiques et comptes nationaux
 6. Informatiques et techniques connexes
 7. Cadre institutionnel et ressources humaines.

Une Logique



Des Etapes

- Au nombre de 5 :
 - I. Lancement de l'opération
 - II. Bilan de l'existant et orientations
 - III. Etude de scénarios
 - IV. Elaboration de plans d'action annuels
 - V. Mise en oeuvre

Une Démarche générale

- Pour chacune des étapes :
 - Préparation d'un projet de rapport par le noyau
 - Examen par les Commissions spécialisées
 - Examen par la Groupe de Coordination
 - Examen final par la Commission Technique Consultative de la Statistique
 - **Validation** par le Comité Interministériel de la Statistique

Des Appuis extérieurs

- Le PNUD (PGRP/RC)
 - Appui à la logistique
 - Missions d'expertise internationale ponctuelles
- La Coopération Française (PAFIEM)
 - Appui à la logistique
 - Une assistance technique spécialisée

Un Calendrier d'exécution

- **Lancement** officiel 18 novembre 1998
- Rapport E II prêt 18 août 1999
- Rapport E III prêt 4 mars 2000
- Rapport E IV prêt 8 juin 2000
- **Validation** par le Comité Interministériel de la Statistique 17 juillet 2000
- Réunion de **Concertation** avec les partenaires 14-15 janvier 2001

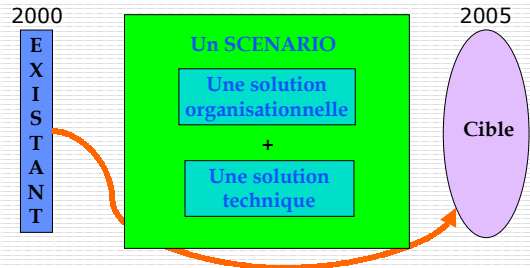
Le Bilan de l'existant

- Des orientations portant sur :
 - l'environnement institutionnel du Système Statistique
 - l'organisation du Système Statistique
 - la coordination entre les différentes composantes du Système Statistique
 - la formation aux métiers de la statistique
 - la diffusion et la communication
 - l'harmonisation avec les normes internationales, régionales et sous-régionales
 - pour chaque domaine statistique, la sauvegarde des acquis et la satisfaction des besoins exprimés par les utilisateurs

Documents disponibles sur
www.ons.mr

Le concept de Scénario

Un chemin pour passer de l'existant à la cible



Documents disponibles sur
www.ons.mr

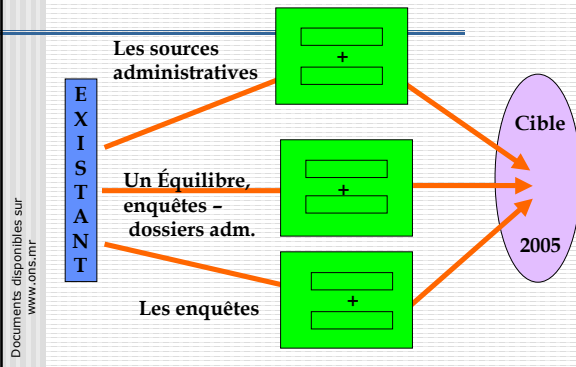
Les Scénarios

- des SCENARIOS sur QUOI?

**des SCENARIOS sur
l'Organisation de la collecte des
données primaires**

Documents disponibles sur
www.ons.mr

Les 3 scénarios



Documents disponibles sur
www.ons.mr

Le scénario retenu

- L'équilibre dossiers – enquête :
 - Privilégier l'exploitation des dossiers
 - Faire étudier l'opportunité de chaque enquête par les Commissions spécialisées.
 - Organisation semi-décentralisée
 - Améliorer l'environnement institutionnel
 - Améliorer la coordination
 - Renforcer les moyens

Documents disponibles sur
www.ons.mr

Les plans d'action annuels

- Répartis en 7 catégories
 - Dispositif institutionnel
 - Opérations statistiques
 - Infrastructures informatiques
 - Archivage et diffusion
 - Normalisation
 - Lutte contre la pauvreté (CSLP)
 - Infrastructure physique

Documents disponibles sur
www.ons.mr

Schéma Directeur de la Statistique et CSLP

1. Les indicateurs pour la pauvreté font partie de la cible du sds
2. Une collaboration étroite entre la C.T.C.S. et le Groupe d'Analyse et de Suivi de la Pauvreté (G.A.S.P.)
3. Le CSLP accorde une priorité au financement de la production des indicateurs

Documents disponibles sur
www.ons.mr

Schéma Directeur de la Statistique et SGDD

1. Les objectifs du SGDD font partie de la cible du sds
2. L'adhésion formelle de la Mauritanie au SGDD est prévue pour 2001

Documents disponibles sur
www.ons.mr

Le Plan de Financement

- Présenté les 14 et 15 janvier 2001 lors de la réunion de concertation
 - Les engagements sur ressources nationales
 - Les contributions des partenaires
 - Un mécanisme formalisé de suivi régulier de la mise en œuvre
 - Rapport annuel et Audit externe

Documents disponibles sur
www.ons.mr

Le Dispositif Général de Suivi de la Mise en Oeuvre

UNE PROPOSITION

Réunions du C.I.S.

- En juin de l'année N pour examiner
 - Le rapport de l'année N-1
 - Le projet de programme N+1
 - L'avant projet de programme N+2
- En décembre de l'année N pour
 - Finaliser le programme N+1
 - Attribuer les visas des enquêtes N+1
 - Examiner le projet de programme N+2

Documents disponibles sur
www.ons.mr

Travaux de la C.T.C.S.

- Travaux préparatoires
 - Discussions avec les partenaires
 - Le rapport d'activité de l'année écoulée
 - Les programmes et les inscriptions au PIP
 - Les visas pour les enquêtes retenues
- Réunions plénières
 - Courant mai
 - Courant novembre

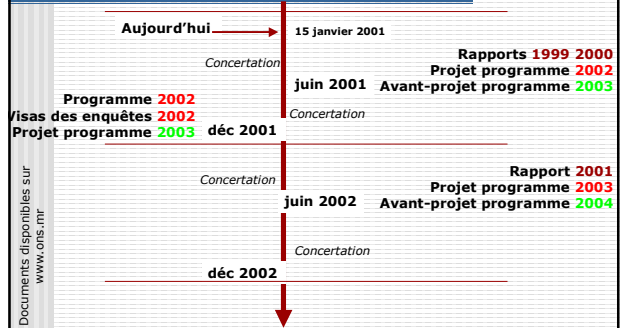
Documents disponibles sur
www.ons.mr


Rencontres avec les partenaires

PROPOSITION

Chaque année *le bureau* de la C.T.C.S tient des réunions de concertation avec les partenaires en vue de préparer les réunions du C.I.S. de juin et de décembre

Calendrier




 Partenariat Statistique au 21e siècle
au service du Développement

Partnership in Statistics in the 21st Century
for Development

Le Consortium *Paris21*

Présentation faite à l'occasion
de la Réunion de Concertation
sur le SDS de Mauritanie
14-15 Janvier 2001

www.paris21.org 1

 Partenariat Statistique au 21e siècle
au service du Développement


Partnership in Statistics in the 21st Century
for Development

Qui sommes nous?

- Nous sommes un **Consortium**⁽¹⁾ International de plus de 400 membres issus de plus de 100 pays et représentant 196 institutions (novembre 2000)
 - Décideurs de pays donateurs
 - Décideurs de pays en développement
 - Statisticiens de l'ensemble de ces pays
 - Organisations intéressées par les informations sur et des actions pour le développement

• (1) Groupement en vue d'actions communes

www.paris21.org 2


 Partenariat Statistique au 21e siècle
au service du Développement

Partnership in Statistics in the 21st Century
for Development

Qu'avons nous en commun ?

- Une expertise en statistique et/ou en développement
- Nous voulons un développement plus efficace
- Nous croyons que l'information statistique est nécessaire
- Nous croyons que nous serions plus efficaces si nous coopérons

www.paris21.org 3


 Partenariat Statistique au 21e siècle
au service du Développement

Partnership in Statistics in the 21st Century
for Development

Qu'est-ce que *Paris21* ?

- En réponse à un appel de l'ECOSOC pour une meilleure coordination de la coopération technique en statistique, une réunion d'experts de haut niveau en novembre 1999, à Paris, a adopté la création du **Consortium**
- L'OCDE, la Banque Mondiale, le FMI, les Nations Unies, l'Union Européenne se sont joints aux organisateurs pour soutenir les objectifs
- Il n'appartient à aucune organisation
- Il est financé par des donateurs bilatéraux
- Son Secrétariat est placé auprès du Comité de l'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE.

www.paris21.org 4


 Partenariat Statistique au 21e siècle
au service du Développement

Partnership in Statistics in the 21st Century
for Development

Les Objectifs de *Paris21*

- Renforcer les capacités statistiques des pays en développement en favorisant :
 - Une culture faisant de l'observation des faits la base de l'élaboration et du suivi des politiques
 - Des systèmes statistiques bien gérés, efficaces et efficaces
- Et en commençant par les plus pauvres
Accompagner leur lutte contre la pauvreté - CSLP

www.paris21.org 5

 Partenariat Statistique au 21e siècle
au service du Développement

Partnership in Statistics in the 21st Century
for Development

Le Contexte

Autres initiatives importantes, notamment :

- ECOSOC : Résolution de juillet 1999
- Nations Unies : CADNU et BCP (56 indicateurs)
- Banque Mondiale : CDI et CSLP
- FMI : SGDD et NSDD

www.paris21.org 6



Les grands axes de l'action de *Paris21*

Partenariat	Réunir les donateurs et les gouvernements pour aider les pays à établir leur propre stratégies de développement
Adéquation	Démontrer l'importance et l' utilité des statistiques pour les décisions politiques
Ressources	Mobiliser les ressources permettant d'obtenir l'information pertinente pour l'établissement des politiques
Information	Partager les connaissances et favoriser la coordination
Stratégies	Construire des capacités statistiques durables , par un meilleur usage des données, outils au service d'un développement plus efficace.



Un Comité de Pilotage

- **Composé de 15 membres :**
 - Les 5 organisations internationales fondatrices : BM- FMI - UE - OCDE - NU
 - 5 pays en développement ; 1 par région des Nations Unies
 - 5 pays donateurs
- **Un Fonds Fiduciaire pour la création de capacité statistique a été créé par la Banque Mondiale**
- **Devrait travailler en étroite relation avec le Consortium**



Les Conséquences

- **Pour les gouvernements des PED**
 - Schéma Directeur de la Statistique
 - Ressources pour ce SDS
- **Pour les statisticiens des PED**
 - Définir un cadre stratégique
 - Indépendance, standards professionnels, législation adéquate, sont des pré-requis
- **Pour les partenaires au développement**
 - Répondre aux demandes des pays
 - Equilibrer les besoins à long et à court termes



Quel est notre problème ?

- **Au cours des 10 dernières années, les informations statistiques sont devenues :**
 - **Meilleures dans certains domaines :** plus de données disponibles sur la pauvreté
 - **Pires dans beaucoup de domaines de statistiques générales :** peu de pays en voie de développement peuvent conduire des recensements régulièrement.
 - **Pauvres :** peu de ressources sont allouées aux statistiques et à l'information.
 - **Plus demandées :** plus de données seront exigées par les préoccupations portant sur l'environnement, l'égalité homme femme, la gestion des affaires publiques, ...



Pourquoi les progrès sont-ils lents ?

- Des **approches spécifiques** pour fournir les statistiques principales ; d'où des problèmes de durabilité
- Des **priorités statistiques imposées** par les donateurs ; d'où des distorsions et la perte de contrôle sur les ressources.
- Des décideurs **n'utilisant pas** les données
- Des données pouvant être **peu appropriées ou peu accessibles.**



Ce qui est en notre faveur

- **Une volonté**
Les donateurs veulent développer leur collaboration et soutiennent *Paris21*
Un grand nombre de pays en développement et en transition nous ont rejoint et veulent des changements
- **Une opportunité**
Les stratégies de réduction de la pauvreté ont besoin de données et d'indicateurs CSLP
- **Une expérience et des savoir-faire**
Multiples savoirs au sein du Consortium
Certains pays peuvent s'enrichir de l'expérience des autres pays
Certains donateurs peuvent s'enrichir de l'expérience des autres donateurs



Partenariat Statistique au 21e siècle
au service du Développement

Partnership in Statistics in the 21st Century
for Development

Que pouvons-nous faire? **Mieux communiquer**

- Avec les utilisateurs, par une stratégie de diffusion qu'il convient de créer
- Avec les décideurs en leur fournissant les données qu'ils attendent
- En montrant comment de meilleures données peuvent rendre les politiques plus efficaces
- Par la concertation entre les donateurs en vue de mieux répondre aux besoins et aux propositions des pays
- En se montrant plus efficace et plus ouvert

www.paris21.org

13



Partenariat Statistique au 21e siècle
au service du Développement

Partnership in Statistics in the 21st Century
for Development

Que pouvons-nous faire? **Travailler en équipes**
(résultats de la réunion de juin 2000)

1. Produits de sensibilisation :
2. Échanges d'information :
3. Stratégies ordonnées d'information
4. Indicateurs :
5. Méthodologies et technologies
6. SGDD et indicateurs sociaux
7. Recensements :
8. Agriculture et Alimentation

Inscrivez-vous

www.paris21.org

14



Partenariat Statistique au 21e siècle
au service du Développement

Partnership in Statistics in the 21st Century
for Development

Que pouvons-nous faire?
Développer des partenariats locaux

- Dans les régions et les sous-régions
Organiser des ateliers régionaux pour établir des réseaux en vue d'appuyer les actions de **Paris21**
La Communauté pour le Développement des États d'Afrique Australe (SADC), a accueilli le premier atelier sous-régional en décembre 2000 à Lusaka
Afristat et le secrétariat de Paris21 envisagent d'organiser une réunion régionale avec l'appui de la Coopération française.
- Dans les pays
Planifier les actions pour répondre aux besoins d'information les **Stratégies Ordonnées d'Information**

www.paris21.org

15



Partenariat Statistique au 21e siècle
au service du Développement

Partnership in Statistics in the 21st Century
for Development

Stratégies Ordonnées d'**Information**

- l'Information pour la Politique Nationale
Le statistiques sont 'les yeux et les oreilles' du gouvernement et de la société civile en matière de politique, de planification, de gestion, de contrôle, de transparence et de responsabilité
- toute l'Information
Large portée : systèmes intégrés de gestion, études qualitatives et statistiques quantitatives
- une Information de Qualité
Appropriée, accessible, crédible, fiable, analysée et utilisée

www.paris21.org

16



Partenariat Statistique au 21e siècle
au service du Développement

Partnership in Statistics in the 21st Century
for Development

Stratégies Ordonnées d'Information

1. **Holistiques**
Liées aux stratégies et aux programmes de la politique nationale de développement (lutte contre la pauvreté)
Prendre en compte tous les besoins de l'action gouvernementale
2. **Réalistes**
Pour des effets durables : s'attacher à lever les contraintes, impliquer toutes les parties prenantes
Évaluer le coût des statistiques et les financer
3. **Pertinentes**
Renforcer la capacité nationale à analyser et à utiliser les statistiques aussi bien qu'à les produire

www.paris21.org

17



Partenariat Statistique au 21e siècle
au service du Développement

Partnership in Statistics in the 21st Century
for Development

Stratégies **Ordonnées** d'Information

1. **Établir la hiérarchie des besoins d'information**
Par les décideurs nationaux et selon les besoins de toutes les parties prenantes
2. **Mettre en commun aux niveaux régional et sous-régional**
3. **Évaluer les possibilités nationales de financement**
Quels financements nationaux ; avec quel échéancier? Quel Gap?
4. **Rechercher des soutiens extérieurs**
Les bailleurs soutiennent les stratégies nationales et régionales et recherchent les moyens de combler les besoins de financement
5. **Programmer les actions**
Quand l'information est-elle nécessaire? Quand peut-on la produire?
Engager un développement progressif à partir des systèmes existants

www.paris21.org

18

7.2 LISTE des INVITES et PARTICIPANTS

Walther Dieter
Chargé d'Affaires
Ambassade d'Allemagne

Charrier Claude
Chef de Service Adjoint
Service de Coopération et
d'Action Culturelle
Ambassade de France

Amegashie Komi
Expert
Département de
l'informatique, de la
documentation et des
publications
AFRISTAT

Azouvi Alain
Consultant
PARIS 21

Prudhomme Philippe
Directeur
Agence Française de
Développement

Claude Paulet
Représentant du
FNUAP

Gandéga Sylli
Economiste
PNUD

Mohamed Ould Lembrabatt
Economist
PNUD

Zeine Ould Zeidane
Economiste
Banque Mondiale

Dubost Christophe
Délégation de l'Union
Européenne

Haïdara Seynath
Chargé de Programme
FNUAP

Mohameden Fall
Project Officer
UNICEF

Fumiko Hakoyama
Coordinatrice des
Programmes
UNICEF

El Alem Ould Ahmed
Khalifa
Chargé de Programme
FAO

Mohamed Oul
Abderahmane
Président
Coordination des ONG
nationales

Isselmou Ould Khattri
Fédération des Bureaux
d'Etudes

Guichaoua JM
Directeur Ingénierie
BSA

Barry Abdoulaye
Directeur Adjoint
CIMDET

Djibrirou Bassirou
Chef de Division
Connexion
Centre Internet pour
l'Administration

Suire Gisèle
Conseiller Technique/
Coopération Française
Cabinet
MF

Mohamed Abdellahi Ould
dit Is. O/ Maouloud
Directeur
Direction de l'Emploi
MFTJS

El Moctar Ould Djay
Expert chargé du SIME
Direction de l'Emploi
MFTJS

Hassan Awbeck
Chef de Service
Direction de l'Aménagement
du Territoire et de l'Action
Régionale
MIPT

Chérif Ould Touëilib
Directeur
Direction des Etudes et de
l'Aménagement des
Ressources Halieutiques
MPEM

Boud Boudha Ould Sidi
Chef de Service
Direction des Etudes et de
l'Aménagement des
Ressources Halieutiques
MPEM

Zeynabou Mint Mohamédou
Directrice
Direction de la Promotion
Féminine
SECF

Aïda Niang
Chef de Service
Direction de la Promotion
Féminine
SECF

Cheikh Thiam
Chef de Département
Contrôle de Gestion
CNSS

A.O. El Moustapha
Expert
UNIVERSITE de
Nouakchott

Nanin Ould Chrougha
Conseiller
UNIVERSITE de
Nouakchott

Ahmed Ould Senoury
Professeur
UNIVERSITE de
Nouakchott

Moustapha M'Backé Guéye
Etudiant en Droit
Faculté des Sciences
Juridiques et Economiques

Moulaye Saïd
Statisticien
SIM
CSA

Dendou Ould Tajedine
CM/Coordinateur
PDIAM
MDRE

Mohamed Ould Mahboubi
Chargé de la
Communication
PGRNP
MDRE

Baba Ould Boumeïss
Directeur
Direction des Politiques, du
Suivi et de l'Evaluation
MDRE

Sidi Mohamed Ould
Meynouh
Cadre
Direction de la Planification
et de la Construction
MEN

El Houssein Ould Mahfoud
Cadre
Direction de la Planification
et de la Construction
MEN

Mohamed Moctar Ould
Samba
Chef du service des
programmes
Direction de
l'Alphabétisation
SEAE0

Diallo Amadou Samba
Inspecteur
Direction de l'Informatique
et de la Statistique
SEEC

Wagué Ousmane
Chef de Service
Direction de l'Industrie
MIM

Mohamed Ould Sidina
Chef de Service
Direction du Crédit et des
Etudes
BCM

Mohamed Ould Didi
Directeur
Direction de la
Planification, de la
Coopération et des
Statistiques
MSAS

Cheikhna Ould Abbe
Direction de la Gestion des
Infrastructures
MSAS

Aïssata Guisset
Chef du Service Statistiques
Direction de la
Planification, de la
Coopération et des
Statistiques
MSAS

Ahmed Youra Ould Haye
Chargé de Mission
Cabinet
MAED

Abdel Kader Ould
Mohamed Mahmooud
Directeur
Direction des Affaires
Administratives et
Financières
MAED

Mohamed Ould Sidi Bakha
Directeur
Direction des Financement
MAED

Mohamed El Hassen Ould
Boukreïss
Directeur Adjoint
Direction des Financement
MAED

Daffa Adama
Coopération Multilatérale
Direction des Financement
MAED

Abbe Ould Ahmed
Directeur Adjoint
Direction de la
Programmation et des
Etudes
MAED

Fall Khayar
Economiste
Direction de la
Programmation et des
Etudes
MAED

Brahim Fall Ould Mohamed
Lemine
Chef de Service
Direction du
Développement Social
MAED

Kelly Oumar Sada
Directeur
Direction de la Promotion
des Investissements
MAED

Mohamed Ould Abeïd
Conseiller Technique
Cabinet
MAED

Ly Amadou Tidjiane
Coodinateur
Unité de Suivi et de Gestion
Administrative et Financière
MAED

Amadou El Hadji Sow
Economiste
Unité de Suivi et de Gestion
Administrative et Financière
MAED

Saleck Ben Salem
Inspecteur Général
Inspection Générale
MAED

Sidna Ould N'Dah
Directeur Général
ONS

Saadna Ould Baeïda
Directeur Général Adjoint
ONS

Cissoko Mamadou
Consultant
SDS
ONS

Gérard Chenais
Conseiller Technique
/Coopération Française
Direction Générale
ONS

Antoine Werbrouk
Conseiller Technique/UE
Bureau Central du
Recensement
ONS

Khelladi Ould Mohamed
Conseiller Technique
Principal/FNUAP
Bureau Central du
Recensement
ONS

Maye Mint Haïdy
Conseiller Technique
Direction Générale
ONS

Dedde Ould Weddad
Conseiller Technique
Direction Générale
ONS

Bâ Kalidou Samba
Chef de Département
DCS : Coordination
Statistique
ONS

Taleb Abderrahmane Ould
Mahjoub
Chef de Département
DSECN : Statistiques
Economiques et Comptes
Nationaux
ONS

Ahmed Baba Moulaye
Chef de Département
DIO : Informatique et
Opérations
ONS

Ahmed Ould Isselmou
Chef de Département
DSDS : Statistiques
Démographiques et Sociales
ONS

Mamadou Harouna Maïga
Chef de Département
DAA : Affaires
Administratives
ONS

Guisset Dialel
Chef de Service
Comptes Nationaux DSECN
ONS

Abdoul Aziz Niang
Chef de Service
Collecte et Dépouillement
DIO
ONS

Ahmédou Ould Abdellahi
Chef de Service
Enquêtes DSECN
ONS

Mohamed El Moctar Ould
Sidi Baka
Statisticien
Enquête Permanente sur les
Conditions de Vie des
Ménages
ONS

Lekrama Ould Taher
Chef de Service
Conjoncture DSECN
ONS

Mohamed Ould Sidi Ely
Chef de Service
Cartographie DIO
ONS

Mohamed Ould Laghdaf
Chef de Service
Recensement DS
DS
ONS

Saleck Ould Mohamed
Chargé d'Analyse
Direction Générale
ONS

Dahmane Ould Beïch
Chargé d'Analyse
Direction Générale
ONS

Thiam Abdoulaye
Statisticien
DCS
ONS

Cheick Ahmed Ould
Hamoud
Chef de Service
Formation DCS
ONS

Hamétal Ould Ibnou Oumar
Chef de Service
Plan Statistique et
Coopération DCS
ONS

Habibou Diagne
Documentaliste
Documentation DAA
ONS

Dioum Amadou
Chef Service p.i.
Personnel DAA
ONS

Ahmed Filly
Agent administratif.
Direction
ONS

7.3 EXPOSITIONS

En marge de cette manifestation, l'occasion a été offerte aux services statistiques d'exposer et de présenter leurs travaux dans le hall du Palais des Congrès.

Les structures présentes furent :

- L'Office National de la Statistique
- La Direction des Politiques, du Suivi et de l'Evaluation / Ministère du Développement Rural et de l'Environnement (MDRE)
- Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Action Régionale (DATAR) / Ministère de l'Intérieur des Postes et Télécommunications (MIPT)
- Direction des Etudes et de l'Aménagement des Ressources Halieutique (DEARH) / Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (MPEM)
- Banque Centrale de Mauritanie(BCM)
- Direction de la Planification et de la Construction / Ministère de l'Education Nationale (MEN)
- Direction la Planification, de la Coopération et des Statistiques / Ministère de la Santé et des Affaires Sociales (MSAS)
- Direction de l'Emploi / Ministère de la Fonction Publique du Travail de la Jeunesse et des Sports (MFPTJS)

7.4 COMITE d'ORGANISATION

Le comité d'organisation est présidé par Monsieur Sidna Ould N'Dah Directeur Général de l'ONS assisté de Monsieur Saadna Ould Baheïda Directeur Général Adjoint.

Il est composé de 3 commissions, un groupe de rapporteurs, d'un groupe de traducteurs et est assisté d'un consultant national et d'un conseiller technique.

1. **Commission logistique :**

Taleb Abderrahmane Ould El Mahjoub	DSECN/ONS
Mamadou Harouna Maïga	DAA/ONS
Mohamed Baba Ould Moulaye	DIO/ONS
El Goth	SMG/DAA/ONS
Saleck Ould Mohamed	CA/ONS

2. **Commission communication :**

Maye Mint Haïdy	C/DG/ONS
Habibou Diagne	D/DAA/ONS
Abdallahi Ould Tomy	UI/ONS
Aïssata Guisset	DPCS/MSAS
Mohamed Ould Sidina	BCM
Boud Boudha Toueïlib	DEARH
Sidi Mohamed Ould Meynouh	DPC/MEN
Hassan Awbeck	DATAR/MIPT

3. **Commission secrétariat :**

Bâ Kalidou	DCS/ONS
Hamétal Ould Ibnou Oumar	CS/DCS/ONS
Cheikh Ahmed	CS/DCS/ONS
Thiam Abdoulaye	DCS/ONS

4. **Rapporteurs :**

Abdoul Aziz Niang	CS/DIO/ONS
Ahmédou Ould Abdallahi	CS/DSECN/ONS
Guisset Dialel	CS/DSECN/ONS
Lekrama Ould Taher	CS/DSECN/ONS

5. **Appui technique :**

Gérard Chenais	CT/DG/ONS
Cissoko Mamadou	C/SDS/ONS

6. **Traduction et interprétation en langue arabe.**

Mohamed Vall Ould Ahmed
N'dah Ould Mohamed
Mohamdi Ould El Hadj Brahim